



## LES STOUKISES 2022 - GUIDE DES PARENTS – VERSION DU 19

MAI 2022

**Nous envisageons l'été 2022 comme un retour graduel à la normale : une installation et des camps thématiques ! Malgré tout, le présent guide des parents peut être sujet à changement, et ce, sans préavis. Nous mettrons les dernières versions sur le site web, le Facebook et vous le recevrez par courriel lorsque nous approcherons du camp. Il est toutefois de votre responsabilité de le lire attentivement. Merci de votre collaboration pour faire de notre camp de jour un endroit agréable et sécuritaire pour vos enfants.**

### COORDONNÉES

Services des Loisirs Angus-Bourbonnière – Camp de jour Les Stoukises  
5350 Lafond, 2<sup>e</sup> étage  
H1X 2X2  
514-903-SLAB (7522)  
[info@slabrosemont.org](mailto:info@slabrosemont.org)  
Heures d'ouverture du bureau : Du lundi au vendredi, de 8h à 18h

### ÉQUIPE DE COORDINATION

Pour l'été 2022, les personnes à la coordination seront Madame Cactus, Madame Clémentine et Monsieur Flash. Une vidéo explicative des règles au camp de jour vous sera envoyée dans la semaine du 6 juin. Par la suite, nos trois coordonnateurs tiendront un live Facebook le jeudi 9 juin à 19h pour répondre à toutes vos questions.  
Informations : 514-903-7522 (SLAB) – [stoukises@slabrosemont.org](mailto:stoukises@slabrosemont.org)

### ÉQUIPE D'ANIMATION

Tous les membres de l'équipe d'animation sont formés en animation et ont réussi leur DAFA (Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animation). Ils possèdent tous une formation à jour en secourisme général RCR/DEA niveau C. Nous vérifions les antécédents judiciaires de tous les animateurs majeurs.

En partenariat avec

Rosemont  
La Petite-Patrie  
**Montréal**



### **Ratio : animateurs et jeunes**

(Selon les ratios d'encadrement de la DGSP)

5-6 ans: 1 animateur pour 12 jeunes

7-8 ans : 1 animateur pour 15 jeunes

9 ans + : 1 animateur pour 15 jeunes

Piscine : 8 ans et plus / Pataugeoire : 7 ans et moins

### **SITES**

Grâce aux assouplissements des mesures sanitaires, nous sommes heureux de pouvoir accueillir l'ensemble du camp au centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme (GML).

Le site de camp est situé au 5350 rue Lafond, au 2<sup>e</sup> étage.

Le service de garde aura lieu à l'intérieur. Toutefois, les rassemblements et la majeure partie des activités de camp auront lieu à l'extérieur. Il est important de prévoir un volume plus important de crème solaire, ainsi qu'un imperméable. Également, les animateurs ne seront en aucun cas autorisés à mettre de la crème solaire à votre enfant. Il est donc important de lui montrer comment en mettre et de l'habiller de façon à ce que son dos soit protégé du soleil.

Les groupes sportifs, de leur côté, passeront la journée au Centre Étienne-Desmarteau (l'accueil se fait à GML) pour profiter des gymnases !

**ATTENTION : Les installations du camp de jour sont sujettes à changement si les consignes sanitaires devaient changer.**

### **HORAIRE**

**Camp de jour** : lundi au vendredi, de 9h à 15h30.

**Service de garde** : lundi au vendredi de 7h à 9h et 15h30 à 18h.

Le camp de jour se tiendra du 27 juin au 19 août 2022. L'organisme sera fermé le 1<sup>er</sup> juillet.

### **Arrivée des enfants :**

- Les enfants inscrits seulement au camp de jour (sans service de garde) doivent être présents :
  - o Beau temps : parc Lafond **pour 9h**

En partenariat avec

Rosemont  
La Petite-Patrie  
**Montréal**



**SLAB**

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

- o Mauvais temps : porte principale de GML (sur la rue Lafond) **pour 9h**
- Les enfants inscrits au service de garde peuvent arriver entre 7h et 9h le matin. Ils doivent donner leur présence au responsable à l'accueil dès leur arrivée. Il n'est pas possible d'arriver avant 7h. Le service de garde se déroulera en totalité à GML, pour tous les groupes.
- En tout temps, pour l'été 2022, les parents ne seront pas admis à l'intérieur du bâtiment. Il est toutefois possible de prendre rendez-vous pour rencontrer les membres de l'équipe. Il est impératif de respecter une certaine distanciation physique ; nous demandons votre collaboration et votre patience.
- **Si votre enfant, vous-même ou un membre de la famille avez des symptômes de la Covid-19, l'enfant ne pourra pas être admis au camp. Un résultat de dépistage négatif sera demandé avant d'admettre de nouveau l'enfant.**
- L'enfant, en arrivant dans son groupe ou en entrant dans le centre devra se laver les mains ou utiliser du gel antiseptique. À toutes les fois que l'enfant entrera ou sortira de son local, ce sera à répéter.
- Au plus tard le vendredi précédent la première journée du camp de jour de votre enfant, vous recevrez un courriel avec le nom et la photo de son animateur pour faciliter votre arrivée au camp de jour.

### **Départ des enfants :**

- Trois cartes au nom de l'enfant vous seront remises lors du premier matin de camp de votre enfant. Ces cartes attestent que l'adulte venant chercher l'enfant est autorisé à le faire. Advenant que la carte soit oubliée ou que l'adulte n'en possède pas, nous vérifierons son identité. Il est donc primordial de nous aviser si un adulte sans carte vient chercher votre enfant. Pour faciliter la recherche, vous pouvez également ajouter à votre dossier toutes les personnes autorisées à venir chercher l'enfant. Si votre enfant est autorisé à quitter seul, merci de nous en aviser.
- Pour les enfants seulement inscrits au camp, la personne responsable de venir chercher l'enfant devra se présenter à **15h30 au parc Lafond**.
- En cas de pluie forte ou d'orage qui empêcherait de tenir le rassemblement à l'extérieur, la personne responsable de venir chercher l'enfant devra se présenter à **15h30 à la porte ouest de GML**.
- Les enfants inscrits au service de garde peuvent partir entre 15h30 et 18h. La personne responsable de ramener l'enfant devra montrer la carte du SDG. La même procédure que lors du départ à 15h30 sera faite lors des oublis de carte. Il n'est pas possible de venir chercher l'enfant après 18h. Les installations sont les mêmes pour le service de garde et le camp.
- Nous mettrons sur le Facebook du SLAB un mémo uniquement lorsque le rassemblement se fera à l'intérieur. Si vous devez aller porter ou chercher votre enfant à l'extérieur, il n'y aura pas d'avis.

En partenariat avec

Rosemont  
La Petite-Patrie  
**Montréal** 



- Pour inscrire votre enfant au service de garde d'ici le 12 juin, vous pouvez communiquer avec les loisirs au [slabrosemont.org](http://slabrosemont.org) ou au 514-903-7522 (SLAB). **Veillez noter qu'une place au service de garde peut être refusée dès le début du camp de jour si celui-ci est déjà plein.** Il est donc préférable d'inscrire votre enfant le plus rapidement possible, pour que les effectifs soient choisis en conséquence.

**Veillez noter qu'aucune impolitesse envers les membres de l'équipe ne sera tolérée. Les mesures sont mises en place pour assurer la sécurité de tous les enfants et tous les membres de l'équipe du SLAB. La situation étant exceptionnelle, nous demandons la collaboration de tous et chacun. Un manque de civisme envers un membre de l'équipe sera sanctionné par l'expulsion de l'enfant du camp de jour et ce, sans remboursement.**

## **POLITIQUES ET RÈGLEMENTS**

### **Frais supplémentaires**

- Si vous inscrivez votre enfant **après le dimanche 12 juin, des frais de retard de 5\$ par semaine d'inscription, par enfant et par service** seront facturés (par service, nous entendons les frais de retard pour le camp de jour et les frais de retard pour le service de garde).
- Si vous inscrivez votre enfant au service de garde le jour ou la semaine même, le coût est de 65\$/semaine ou de 7\$/période (AM ou PM par jour).
- Les enfants qui seront laissés au camp de jour avant 9h ou qui seront récupérés par les parents après 15h35 seront directement transférés au service de garde. Si l'enfant n'est pas inscrit au service de garde, à partir du 27 juin 2022, des frais de **7,00\$ par période** seront automatiquement chargés et devront être payés avant la fin de la semaine en cours.
- Si l'enfant est laissé au service de garde avant 7h, des frais de **5,00\$ seront chargés** par tranche de 5 minutes d'avance.
- Si l'enfant n'est pas récupéré après 18h, des frais de **5,00\$ seront chargés** par tranche de 5 minutes de retard.

En partenariat avec

Rosemont  
La Petite-Patrie  
**Montréal** 



- En cas de retard de paiement, nous annulerons la semaine de camp de jour suivante au dossier de l'enfant, sans possibilité de remboursement.

### Retard et départ hâtif

- Dans le cas où un enfant arrive en retard un matin de camp de jour, peu importe la raison, l'équipe de coordination doit en être **avisée le plus rapidement possible**. Le jour d'une grande sortie, si l'enfant arrive après le départ de son groupe (vers 9h), il devra soit se faire reconduire jusqu'au lieu de la sortie par un parent, soit repartir avec celui-ci. En aucun cas un remboursement ne sera octroyé si la journée de sortie est manquée.
- Pour autoriser un parent à quitter le camp avec son enfant avant la fin de la journée du camp de jour, l'équipe de coordination doit avoir une **preuve écrite du parent** le matin même ou avant avec le nom de l'enfant, son âge, la date et l'heure du départ, ainsi que la raison du départ. Cette procédure a pour but de s'assurer que l'enfant est disponible au moment de l'arrivée des parents, que le gardien légal de l'enfant autorise le départ, et que le parent nous décharge de toute responsabilité à partir du moment du départ.

### Modalités de paiement

Lors des pré-inscriptions, seule l'option en ligne est disponible pour s'inscrire. Lors des inscriptions, les options en ligne, par téléphone et en personne sont disponibles.

- Par téléphone : Visa ou MasterCard
- En ligne : Visa ou MasterCard
- En personne : Visa ou MasterCard, débit et argent comptant

### Annulation

- Avant la rencontre de parents (jeudi 9 juin), les frais d'inscription (chandail) et les frais pour un deuxième chandail sont remboursables ; **passé cette rencontre, aucun de ces frais n'est remboursable**.
- Avant le mercredi midi précédent le début du camp de jour (soit le 22 juin), tous les frais du camp de jour et du service de garde à l'exception du frais administratif (chandail et matériel) sont remboursables.
- Lorsque le camp est commencé, seuls les frais de camp de jour et de service de garde sont remboursés si la demande de remboursement est faite **par écrit avant le mercredi 12h** de la semaine qui précède la semaine de remboursement visée.
- En tout temps, passé le premier lundi de la première semaine du camp (27 juin), des **frais administratifs de 10%** sont conservés lors d'une annulation.

En partenariat avec

Rosemont  
La Petite-Patrie  
**Montréal** 



- Vous pouvez nous envoyer vos demandes par courriel au : [info@slabrosemont.org](mailto:info@slabrosemont.org), par téléphone au : 514-903-7522, ou la remettre en personne au bureau de l'accueil du 2<sup>e</sup> étage du centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme au Service des Loisirs Angus-Bourbonnière.

## MATÉRIEL

L'enfant doit **obligatoirement** avoir en sa possession à chaque jour :

- Vêtements d'été sportifs, souliers de course **fermés avec bas**.
- Dans son sac à dos : maillot de bain, serviette de plage, bouteille d'eau, crème solaire, chapeau ou casquette, **lunch froid ou Thermos**, 2 collations, imperméable pour les jours de pluie.

Il est préférable que les effets personnels de l'enfant soient identifiés.

**Le chandail de camp des Stoukises 2022 est obligatoire pour les grandes sorties. Pas de chandail, pas de sortie, et ce, sans possibilité de remboursement !**

Matériel **INTERDIT** au camp de jour :

- Nourriture contenant des noix ou des arachides
- Robes ou jupes
- Sandales
- Bottes de pluie et parapluies
- Jouets et jeux personnels
- Livre
- Cellulaire
- Lecteur de musique électronique
- Objets contondants ou d'autodéfense

Tout objet jugé inacceptable trouvé en possession d'un enfant sera confisqué pour la journée et les parents seront contactés. Les procédures disciplinaires nécessaires seront appliquées lors d'une récidive.

## PROTOCOLE DISCIPLINAIRE

Le camp de jour Les Stoukises propose des activités plaisantes et agréables pour les jeunes. Pour garder l'harmonie parmi les enfants, les animateurs établissent pour leur groupe des règles de conduite appelées *Code de vie*. Les enfants doivent respecter ces règles, et des conséquences sont établies pour ceux qui ne coopèrent pas. Dans les cas où l'enfant récidive après l'application des conséquences, les coordonnateurs ont établi un

En partenariat avec

Rosemont  
La Petite-Patrie  
**Montréal**



protocole disciplinaire à l'extérieur du groupe.

Avant chaque étape, l'animateur aura suivi le code de vie établi pour le groupe, aura fait les avertissements adéquats et aura appliqué les conséquences nécessaires.

### Étape 1

L'enfant est pris en charge au bureau des coordonnateurs et il devra discuter de son comportement non conforme. Il sera tenu d'expliquer son comportement, devra comprendre ce qu'il a fait et déterminer les actions à prendre pour s'améliorer. Un rapport sera rédigé par l'animateur et signé par le coordonnateur responsable.

### Étape 2

L'enfant est pris en charge par un coordonnateur et il devra discuter de son comportement non conforme. Le coordonnateur rédigera un rapport et contactera les parents. L'enfant aura un temps de réflexion en dehors du groupe. Le rapport sera signé par le coordonnateur responsable.

### Étape 3

L'enfant est pris en charge par un coordonnateur et il devra discuter de son comportement non conforme. Le coordonnateur contactera les parents. L'enfant sera suspendu une journée et, selon la gravité du comportement, la journée de la grande sortie de la semaine, dû à ses agissements, et ce, sans possibilité de remboursement. Le rapport sera signé par le coordonnateur responsable et une copie sera remise au parent.

### Étape 4

L'enfant est pris en charge par un coordonnateur et il devra discuter de son comportement non conforme. Le coordonnateur contactera les parents. L'enfant ne sera pas admis au camp de jour pour les 5 prochains jours, et ce, sans possibilité de remboursement. Le rapport sera signé par le coordonnateur responsable et la direction et une copie sera remise au parent.

### Étape 5

L'enfant est pris en charge par la direction et le coordonnateur en charge. Le parent sera contacté. L'enfant ne sera pas admis au camp de jour pour le reste de la saison, et ce, sans possibilité de remboursement.

En partenariat avec

Rosemont  
La Petite-Patrie  
**Montréal** 





En cas de comportement non conforme d'une grande gravité, nous nous réservons le droit de passer directement à une étape subséquente.

En tout temps, si l'enfant se voit privé de camp de jour pour des mesures disciplinaires (suspension ou expulsion) aucun remboursement ne sera fait.

## **COMMUNICATION**

Chaque vendredi, vous recevrez **par courriel** un journal pour vous informer des activités de la semaine suivante (**pour vérifier votre adresse courriel, vous pouvez vous rendre sur notre site d'inscription, dans votre compte personnel**). Il contient également des informations pour la prochaine animation, des notes et rappels pour les semaines à venir, etc. Le journal sera également disponible sur le site Internet et sur la page Facebook du SLAB. De plus, une version papier, pour consultation, sera laissée à l'accueil du SLAB.

Le journal n'est pas un outil de communication infaillible, mais très pratique pour voir les événements à venir. Vous êtes invités à le consulter régulièrement pour vous tenir informés.

## **ENFANT MALADE / BLESSÉ / CONTAGIEUX**

### **Malaise / maladie**

Un enfant qui présente des signes de faiblesse ou informe un animateur qu'il ne se sent pas bien sera mené aux coordonnateurs pour l'application des premiers soins. Dans le cas d'une faiblesse légère, passagère ou soignable selon les connaissances des coordonnateurs présents, l'enfant sera gardé dans leur bureau jusqu'à la fin de la journée, ou jusqu'à ce que les symptômes disparaissent et que l'enfant se sente mieux. Un rapport d'intervention sera rempli par le coordonnateur et remis au parent.

Dans le cas d'une faiblesse grave, ou dépassant les connaissances du coordonnateur, le parent sera immédiatement contacté, ainsi que les premiers répondants si la situation l'exige.

### **Blessure**

Un enfant qui se blesse pendant les heures du camp de jour ou du service de garde est soigné immédiatement par les animateurs ou les coordonnateurs. Dans tous les cas de blessure, un rapport d'accident est rempli par la personne ayant prodigué les premiers soins

En partenariat avec

Rosemont  
La Petite-Patrie  
**Montréal** 





et un témoin signe le rapport. Si la blessure est superficielle ou mineure, les premiers soins seront faits à l'enfant, mais les coordonnateurs ne contacteront pas les parents.

Si la blessure est plus grave, les mesures nécessaires pour soigner l'enfant seront prises et les parents seront contactés lorsque la situation sera stabilisée.

### Poux

Les camps de jour en général sont un milieu propice à la propagation de poux. Les animateurs et les coordonnateurs préviennent du mieux qu'ils le peuvent la propagation, mais il y a souvent des cas de contamination malgré tout. Par mesure de prévention, les enfants aux cheveux longs **devraient les attacher en tout temps**.

Dans le cas où un enfant est reconnu comme touché, les parents seront contactés et devront venir chercher l'enfant **immédiatement**. L'enfant demeurera avec les coordonnateurs et ne pourra pas participer aux activités jusqu'à l'arrivée du parent. Une vérification par un coordonnateur **et** le parent sera faite au retour de l'enfant. S'il y a encore présence de lentes ou de poux, l'enfant sera retourné chez lui.

### COVID-19

**Un enfant présentant des symptômes associés à la COVID-19 sera retiré de son groupe.** Le parent sera immédiatement contacté et il **devra venir chercher l'enfant immédiatement**. Pour faciliter la procédure, veuillez-vous assurer que vous avez inscrits un numéro en cas d'urgence dans votre dossier.

Pour éviter la contamination, du matériel de protection personnel sera remis à l'enfant pour qu'il le porte (gants et masques). Advenant que celui-ci ne puisse pas porter le matériel de façon adéquate, le personnel qui s'occupera de l'enfant portera du matériel de protection personnel.

**L'enfant ne sera pas testé pour la Covid-19 par un membre de l'équipe** de camp de jour, puisque le personnel n'est pas habilité à donner des traitements médicaux. Le test devra être fait à la maison, par le parent ou le tuteur légal de l'enfant.

**Pour que l'enfant soit réadmis au camp, il faudra qu'un test de dépistage ait été effectué et que le résultat de celui-ci soit négatif et que l'enfant ne présente plus de symptôme depuis au moins 24h (et ce, sans prise de médicament).** Il sera de la responsabilité du parent de tester ou de faire tester l'enfant.

Nous appliquons les mesures gouvernementales en termes d'isolement. Celles-ci étant sujettes à changement, nous vous conseillons de consulter le site suivant pour connaître la durée de l'isolement de votre enfant, les conditions de son retour

En partenariat avec

Rosemont  
La Petite-Patrie  
**Montréal**



# SLAB

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

(notamment le port du masque) et les mesures à appliquer pour la fratrie : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/isolement>

Veillez prendre note qu'aucun membre de l'équipe du camp de jour Les Stoukises n'est en mesure de faire un diagnostic basé sur des symptômes. Par conséquent, si vous avez des questions, nous vous demandons de contacter la ligne Covid : **1 877 644-4545** ou Service Info-Santé : **811**

## REÇU D'IMPÔTS

Les frais de notre camp de jour sont admissibles à un crédit d'impôt pour frais de garde. Le taux du crédit d'impôt remboursable varie entre 26% et 75% selon votre revenu. À l'hiver, nous vous émettrons un relevé 24 (pour les frais de garde de l'année précédente) pour que vous puissiez ajouter ces frais à votre déclaration de revenus. Le relevé 24 sera accessible sur votre compte en ligne du SLAB. Veuillez prendre note que par souci de l'environnement, **aucun** relevé 24 n'est envoyé par la poste. Pour éviter des retards dans la production de ce relevé, veuillez-vous assurer d'avoir transmis ou inscrit les bonnes informations lors de l'ouverture de votre dossier (nom et prénom écrit correctement, date de naissance complète, numéro d'assurance sociale du / des parent(s) et répartition du montant adéquate).

Merci et bon été! 😊

Le personnel de coordination et la direction

En partenariat avec

Rosemont  
La Petite-Patrie  
**Montréal** 